

Session de formation des professeurs de religion de l'enseignement public en Alsace

« Ces élèves atteints de troubles du comportement : mieux les comprendre pour mieux les accompagner »

9 avril 2013 à Colmar

INFORMATIONS PRATIQUES Public désigné : PDR

• La session de formation sur les troubles du comportement aura lieu le mardi 9 avril 2013 à Colmar.

ÉTAPES À SUIVRE

- 1. Présentation du présent courrier à votre chef d'établissement pour l'avertir de cette session.
- 2. Accord (ou non) d'une décharge de cours par votre chef d'établissement.
- 3. Inscription à la session auprès du SDEC.
- 4. Le SDEC communique les inscriptions au Rectorat pour obtention de votre ordre de mission.
- 5. Réception de votre ordre de mission via l'établissement.
- Nous vous rappelons qu'avec cet ordre de mission, vous êtes tenus de participer à la totalité de la journée et dans l'intégralité des horaires.
- L'Archevêché de Strasbourg et le Service participent aux frais de montage et de réalisation de ces journées d'études (dossier, déjeuners, temps convivial).
- Les frais forfaitaires d'inscription à cette journée s'élèvent à 10 euros par participant (déjeuner compris).
- Le règlement de ces frais de participation par chèque à l'ordre du SDEC valide l'inscription. L'inscription s'effectue en ligne sous le lien suivant :

http://doodle.com/wkt93uvipq9mp9xg

avant le vendredi 22 mars 2013, délai de rigueur.

Restant à votre disposition pour toute information, nous vous prions d'agréer nos meilleures salutations.

Joëlle Meunier et Lucienne Fritsch,

Secrétaires du Service Diocésain de l'Enseignement et de la Catéchèse